

ÉLECTIONS

des représentants étudiants aux conseils centraux 2022

Étudiants

PARTICIPEZ

à la démocratie universitaire

VOTEZ

pour vos représentants étudiants



POURQUOI VOTER ?

Pour élire vos représentants étudiants dans les conseils centraux de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Conseil d'administration (CA)
12 représentants à élire (6 titulaires + 6 suppléants) soit 17 % des membres

Le CA détermine la politique de l'établissement. Composé de 36 membres, il est statutairement présidé par la présidente de l'université.

CONSEIL ACADÉMIQUE (CAC)

Le conseil académique regroupe les membres de la commission de la Recherche (CR) et de la commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU). Le conseil académique et les commissions qui le composent se réunissent en différentes formations, plénière et restreintes, selon les nécessités. En formation plénière, il est consulté ou peut émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés, sur la demande d'accréditation mentionnée à l'article L. 613-1 et sur le contrat d'établissement.

Commission de la Recherche (CR)
8 représentants à élire (4 titulaires + 4 suppléants) soit 10 % des membres

Composée de 40 membres, la CR est statutairement présidée par la présidente de l'université, assistée de deux vice-présidentes. Elle répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche, fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique.

Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU)
32 représentants à élire (16 titulaires + 16 suppléants) soit 40 % des membres

La CFVU est consultée sur les programmes de formation des composantes et répartit l'enveloppe des moyens destinée à la formation. Composée de 40 membres, elle est statutairement présidée par la présidente de l'université, assistée de deux vice-présidents enseignants.

En votant pour élire vos représentants aux conseils centraux, vous éliez, en tant qu'étudiants, vos relais privilégiés avec le reste de la communauté universitaire. Ils contribuent à faire remonter des problématiques spécifiques et se prononcent sur des questions décisives pour les étudiants. Il est donc important de participer à ces scrutins afin de donner à vos élus la plus grande légitimité possible. Les représentants élus étudiants, avec ceux des personnels ainsi que les personnalités extérieures, assurent la gestion démocratique de l'université et jouent, avec l'équipe présidentielle, un rôle essentiel dans sa gouvernance.

La durée du mandat de vos représentants

2 ans

QUAND VOTER ?



Les scrutins pour les trois conseils centraux se tiendront du

mercredi
7 DÉCEMBRE 2022
à partir de 9 h 30

ou

vendredi
9 DÉCEMBRE 2022 à 16 h

COMMENT VOTER ?

Les élections se dérouleront intégralement en ligne depuis un ordinateur ou un smartphone sur la plateforme

pantheonsorbonne.neovote.com

Consultez les informations pratiques dans l'intranet étudiant

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter et recevoir vos codes d'accès à la plateforme, vous devez vérifier que vous êtes inscrit sur les listes électorales et avoir activé votre messagerie Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse deve-elections@univ-paris1.fr

ÉTUDIANTS, FAITES ENTENDRE
VOTRE VOIX
VOTEZ !